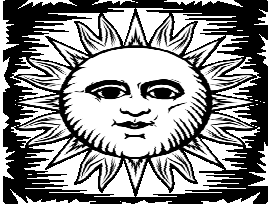


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

TOU-TE-S INTERIMAIRES

Nous avons envoyé un mail de demande de consultation de RUP (Registre Unique du Personnel) à la DSCC le 19 février. Sans réponse, nous relançons donc notre sollicitation et nous sommes amusés de recevoir un message de la « DRH Intérim », comme elle le signe elle-même qui nous renvoie vers Mme A. D. qui « assurera mon intérim » en son absence.

Décidemment l'Intérim est très tendance à La Poste. On connaissait l'incessant recours aux intérimaires (et autres contrats précaires) dans les services plutôt que d'avoir du personnel en CDI suffisant. On connaissait aussi les agents en contrat GEL Intérim, les CDI Intérim, et maintenant les responsables à la direction de la DSCC Touraine-Berry sont aussi intérimaires ?

A SUD, à ce sujet, nous disons que l'Intérim est néfaste pour la qualité de service : c'est un surcoût (rémunération de l'agence d'Intérim, formations des intérimaires qui ne restent pas) et les personnels précaires ne peuvent être très motivés car ils n'ont aucune garantie sur leur avenir postal. Le défaut d'efficacité de l'Intérim atteint jusqu'à la direction car M. le directeur de la DSCC « par Intérim » ne nous a toujours pas répondu au bout de 15 jours.

Et pourtant l'équation de l'EMPLOI est simple à résoudre : des millions de personnes qui cherchent un emploi stable / des manques en personnel criants dans les services / des moyens (851 millions € de bénéfices net en 2017 à La Poste).

EMBAUCHER LES PERSONNELS PRECAIRES en CDI !!

ET JE REMETS 50 BALLEES DANS LA MACHINE!

Pour La Poste, ce qu'il y a de bien avec les personnes âgées isolées, quand elles ne sont pas autonomes, elles ont plein de besoins : veiller sur elles, aller sur internet, manger, se déplacer... Il y a donc un gros paquet de fric à se faire... Déjà, à l'époque de la fameuse canicule et du résultat de l'absence de prise en charge gouvernementale, on avait honteusement accablé les travailleurs-ses en leur chipant un jour/an pour les vieux!

Là, on touche le fonds : on a déjà VSMP, où la personne doit raquer environ 140€/mois pour boirloter (expression boire le thé) avec le facteur du coin 6 jours/7... Comme ça suffit pas, avec « savourez chez vous » (fallait bien trouver un titre appétissant), le facteur va maintenant livrer des repas industriels (avec Elior... Partenaire officiel historique de la cuisine Postale, ou plutôt de la pitance postale...), et il va aussi tenter d'aider, pour faire monter les stats de déclaration en ligne le plus haut possible, à « télé-déclarer ses impôts », pour la modique somme d'environ 50€... S'il leur reste de quoi les payer, avec tout ce qu'ils auront donné à La Poste... Déjà qu'on va encore baisser les retraites!

Et si le facteur se gourde dans la télé-déclaration, que se passe-t-il? Privé de dessert?... Il le rattrape sur sa paye?... A quand le service « Torche fesses » (restons polis, je vous prie...), « petite messe du dimanche » et pour quoi pas, on aurait dû commencer par là, tout simplement LE service payant : « Les vieux restez chez vous et filez-nous directement vos sous! »

LAISSES POUR COMPTE

Pendant que des syndicats irresponsables (FO, CFDT, CGC, CFTC, UN-SA) doivent sabler le champagne « grâce » à l'accord sur les Chargés de Clientèle Remplaçants (ex-EAR), nos collègues trinquent !

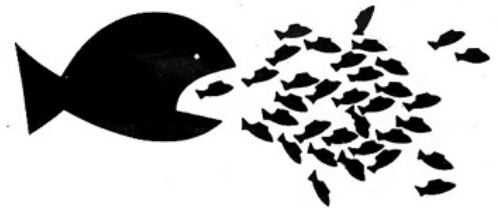
Pour celles et ceux qui n'ont pas été retenues pour les 4 postes de CCR sur le 37 et les quelques postes de Chargés de Clientèle proposés, ils se retrouvent avec « une lettre de mission » (sic) dans un bureau que la Direction Régionale leur a désigné et qui leur impose de « se démerder » afin de trouver un nouveau job au réseau dans un délai d'un an !

Ainsi, certains d'entre eux/elles se retrouvent à devoir bosser à 40 km de leur domicile !

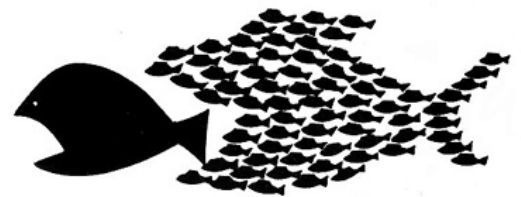
C'est sans doute ce que la DRH nationale appelle « un accompagnement humain de qualité ».

Qu'est-ce que cela aurait été si la qualité n'avait pas été au rendez-vous !

EN AVRIL LE PATRON NE TIENT QU'À UN FIL...



...DE PECHE AU GROS !



FATIGANT LE PROGRES

Dans les bureaux, avec la toute dernière version de Smartéo, tout est génial.

Avant, on l'utilisait essentiellement pour les instances. Désormais, tu peux presque tout faire : accès à la fiche client, prises de rendez-vous Cobas, possibilité de créer les ordres de réexpédition, consultations et annulations de ventes...

C'est pas beau le progrès et toute cette dématérialisation ?

Bientôt, on pourra bosser dans une salle où il n'y aura plus de mobilier avec pour seule compagnie des automates. Les Chargés de Clientèle pourront rester debout toute la journée.

On dirait bien que dématérialisation et deshumanisation vont de paire...

Non seulement Dieu n'existe pas, mais essayez de trouver un plombier pendant le week-end ».

Woody Allen.

LA SOIF DU POUVOIR !

Il est toujours intéressant de se pencher sur la qualification des hommes et des femmes à La Poste. Alors que, pour se donner bonne conscience, le gouvernement, les institutions, La Poste ont célébré le 8 mars, la réalité est moins glorieuse.

Sur la Direction Régionale (37, 49, 53, 72) au réseau, la féminisation des corps d'exécution est très largement majoritaire (à plus de 66 % en moyenne).

Et puis, « mystérieusement », plus on monte en grade moins il y a de femmes. Il y a une majorité d'hommes cadres et elle dépasse même les 63 % lorsque l'on parle des cadres supérieurs ! Etonnant non ?

Et après cela nos dirigeants et nos gouvernants « regrettent » l'écart de salaires entre les hommes et les femmes...

A La Poste, comme ailleurs, les boulots « des guillot-e-s » sont « réservé-e-s » aux femmes, tandis que « l'élite » est masculine « comme il se doit » !

BASCULE A CHARLOT

Décidemment, rien ne va plus au réseau ! Une encadrante du département qui ne supportait pas la présence d'une de nos militantes, n'a pas hésité de se répandre (connement) dans les services en déclarant qu'il y avait « des têtes à couper »... Peut-être cette arriviste n'a-t-elle pas encore compris que la guillotine avait été mise au rencard il y a bien des années.

On sait bien que ladite encadrante aimerait bien sabler le vouvray champagnisé (et pour cause !) à cette occasion, mais il faudrait qu'elle arrête de prendre ses délires (morbides) pour des réalités.

Il est passé le temps de l'abbaye de Monte à Regret...

POUR CENT BRIQUES T'AS PLUS RIEN !

Et bien à la Poste pour 50 euros t'as la déclaration en ligne, pour 30 euros t'as la carte grise, pour 40 euros t'as Veille sur tes parents, pour 30 euros tu peux passer ton code, etc... La liste des services payants va s'allonger au fil de l'année.

Ca va pas être facile de trouver un truc gratuit à la Poste !

OBJECTIFS NON ATTEINTS !

Les Chargés de Clientèle n'en peuvent plus. La liste « d'autogestion » n'en finit pas de s'allonger.

A partir de leur position de travail et tout en étant en confrontation constante avec le public, il leur incombe de :

- se tenir informés des notes règlementaires
- consulter régulièrement leurs mails
- se former sur e-campus
- gérer leurs propres indemnités kilométriques à partir d'une appli complètement indigeste
- réparer le matériel en panne
- entrer (pour certains) leurs absences dans une autre appli rocambolesque
- relire leur entretien bidon d'appréciation et le valider (ça vaut signature)... Et là, même ça, ça ne fonctionne pas. On clique, on re-clique et il ne se passe rien. Objectif de signature non atteint. Et puis avec tout ce travail « off » en « front », pas le temps de faire du pilier 4 ou autre « rejoicing », « OVERFLOWED » !

LES MARCHANDS DE TAPIS NOUS FATIGUENT

Quand il s'agit de brader pour faire de la place, à la PIC, on ne traîne pas... Nul doute qu'avec l'arrivée de Viapost l'été prochain et ses 1000 m2 à trouver, nos chercheurs d'espace post-vital se sont jetés sur cette opportunité, celle d'enlever tous les tapis « antifatigue », sous couvert de l'approbation du médecin du travail et du CHSCT, à la seule condition de proposer des semelles amortissantes... Encore fallut-il le préciser... Comment se prendre les pieds dans les tapis...

La direction rencontrant un certain mécontentement, la COM des marchands de tapis de la PIC — « C'est le CHSCT qui a décidé! » —, quelque peu défaillante, a, dans sa précipitation, oublié de dire aux agents plusieurs trucs, tentant de discréditer les représentants du personnel :

Le CHSCT ne prend pas de décisions (seulement sur son fonctionnement), il donne des avis!

Enlever tous les tapis est une décision de l'entière responsabilité de la Direction, et pas du CHSCT... Si tel était le cas, il y a belle lurette qu'on serait tous les jours 3 ou 4 minimum affectés en sortie TOP... (Prions Saint Maclou et frottons la lampe magique pour que nos vœux se réalisent...)

Là, pour appliquer cette résolution TOP, y'a eu moins de précipitation... Y'a même un préventeur fakir qui nous a brodé une étude cousue de fil blanc plusieurs mois après... Pour au final, prendre aucune décision!

Là pour les tapis, en quelques semaines, Mondial Moquette avait fait le ménage autour de toutes les machines! Ça nous laisse carpepe!!!

Les marchands de tapis de la PIC, à force de broder à longueur de temps, nous fatiguent beaucoup plus que leurs chers tapis...

